

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10	Date de la séance : 27 avril 2026 Date de la convocation : 15 avril 2026
Présents : Mme BUIRON Camille – M. DENUELLE Sixte – Mme GIBAS Emilie – M. GULGILMINOTTI Morgan – Mmes KOESSLER Marion – LATRACH Sandrine – MM PERRAUD Aubin – PERRAUD Bruno – POURREYRON Cyril – Mme SONDAZ Anne Absents excusés : M. CORNUAU David Secrétaire : Mme LATRACH Sandrine	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026

Monsieur le maire rappelle que par délibération du 08 avril 2025, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

- taxe foncière bâti 29.58 % soit un produit estimé de	77 115 €
- taxe foncière non bâti 20.91 % soit un produit estimé de	22 165 €
- taxe d'habitation 14.58 % soit un produit estimé de	15 003 €
TOTAL ESTIME	114 283 €

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 et propose aux conseillers de ne pas modifier les taux votés en 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, émettent un avis favorable et votent ainsi les taux des taxes directes locales, à savoir :

- taxe foncière bâti 29.58 % soit un produit estimé de	80 398 €
- taxe foncière non bâti 20.91 % soit un produit estimé de	19 404 €
- taxe d'habitation 14.58 % soit un produit estimé de	13 618 €
TOTAL ESTIME	113 420 €

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que susdits.

Le secrétaire de séance
Sandrine Latrach

Le Maire,
Sixte Denuelle

